

Le Bureau Communautaire s'est réuni le 24/02/2022, sur convocation du Président envoyée le 17/02/2022.

**Présents(es)** : F. Chartreux, JP Couteau, R. Sillaire, L. Guyot, C. Sauvage, J. Bocanegra, E. Payeur, O. Heyob, D. Picard, JL Starosse, P. Monaldeschi, JL Claudon, , R. Arnould, X. Colin, E. Poirson, M. Gueguen

**Excuses** : A. Harmand

**BU2022-12- FINANCES (7.10) - DEMANDE DE SUBVENTIONS CONCERNANT LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE DE LA ZAE DU PARC DE HAYE - BOIS DE HAYE- RUE DES FUSAINS, RUE DES CHARMES ET RUE DES FRESNES**

Le 30 juin 2020, la SEBL Grand Est a racheté pour le compte de la Communauté de communes Terres Toulouises la zone d'activité du Parc de Haye à l'Etablissement Public Foncier de Lorraine. Au regard de l'état de vétusté des infrastructures, voiries et réseaux (eau potable, assainissement et défense incendie), la Communauté de communes Terres Toulouises et son aménageur se sont engagés à réaliser des travaux urgents de réseaux d'eau et d'assainissement à compter de mars 2022. En effet, certaines entreprises de la ZAE sont aujourd'hui sans eau. Le reste des travaux fera l'objet d'une autre demande de subvention.

**La présente délibération porte sur plusieurs demandes de subventions pour ce programme de travaux.**

L'objet de l'opération est de requalifier cette zone structurante à l'échelle intercommunale et intercommunautaire, afin de maintenir et développer les implantations d'entreprises et la création d'emplois. Cette requalification passe par la réalisation de travaux de VRD, objet des demandes de subventions figurant dans le tableau ci-dessous.

La maîtrise d'ouvrage a été déléguée à la SEBL Grand Est (traité de concession du 5 mars 2020).

Le plan de financement prévisionnel de ces travaux de VRD se décline ainsi :

Financement 1 <sup>ère</sup> tranche	Montant de la subvention	Taux
DETR		
Autre(s) subvention (s) Etat (préciser)	DSIL 146 566 €	40%
Région		
Département		
Autres financements publics (préciser)		
Participation du demandeur : - autofinancement - emprunt	219 849 €	60%
<b>TOTAL</b>	<b>366 415 €</b>	<b>100 %</b>

**En conséquence, le Bureau communautaire est invité à :**

- Autoriser le Président à solliciter l'accompagnement financier de l'Etat, pour les travaux de VRD sur le Parc de de Haye, au titre de la DSIL 2022, pour le projet tel que décrit ci-dessus étant entendu que les autres secteurs de travaux feront l'objet d'une autre demande de subvention, auprès de l'Etat, ultérieurement,
- Autoriser le Président à solliciter des subventions auprès d'autres financeurs potentiels (Département, Région Grand Est, ...),
- Autoriser le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

REÇU EN PREFECTURE

le 24/02/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-200070563-20220224-BU2022\_12-D